

## Document

### Question de Mme JOUVE Mireille (Bouches-du-Rhône - RDSE\*) publiée le 12/12/2024

Mme Mireille Jouve appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de l'autonomie et de l'égalité entre les femmes et les hommes sur le nombre de personnes décédées de façon prématurée dans la rue.

Le 30 octobre 2023, le collectif « Les morts de la rue » a rendu public son douzième rapport annuel, intitulé « Mortalité des personnes sans chez soi en 2023 ».

Pour cette année 2023, le collectif a eu connaissance de 735 décès de personnes sans domicile fixe en France. Ce nombre revêt une ampleur inédite, en hausse notable par rapport à 2022 où il s'élevait à 624. Déjà glaçant, ce triste record sous-estime néanmoins la réalité puisque le recueil des données ne saurait être exhaustif.

L'âge moyen au décès de ces personnes est de seulement 48,8 ans, contre 79,9 ans pour la population générale.

Être sans-abri, c'est en effet non seulement connaître une précarité extrême, mais également vieillir plus vite et mourir plus jeune.

Face à la révolte que suscite légitimement cette mortalité prématurée, elle lui demande quelles mesures d'urgence il compte mettre en oeuvre.

\* Rassemblement Démocratique et Social Européen.

### Réponse du Ministère de la ville et du logement publiée le 15/01/2026

Le Gouvernement subventionne depuis plusieurs années l'activité du collectif Les morts de la rue. La Délégation interministérielle à l'hébergement et à l'accès au logement (Dihal) contribue au recensement des décès assuré par cette association, et accompagne sa démarche. Au-delà de l'émotion, légitime, il en va de notre compréhension fine des phénomènes complexes liés au sans-abrisme, qui nourrissent les réponses que nous pouvons y apporter. Notre connaissance sur ce sujet progresse. Le rapport annuel "Dénombrer et décrire la mortalité des personnes sans-domicile" recense et documente les décès des personnes qui ont, à un moment de leur vie, connu la rue. Parmi les 735 décès colligés en 2023, 32 % soit 239 personnes sont mortes dans l'espace public. Pour répondre à cette urgence, le Gouvernement est pleinement mobilisé. Cet effort s'est traduit par une augmentation d'environ 60 % du budget dédié à l'hébergement d'urgence depuis 2017, qui s'élève aujourd'hui à plus de 2 milliards d'euros. Depuis mars 2020, 40 000 nouvelles places ont ainsi été créées, portant le parc à un niveau historique de 203 000 places, ouvertes chaque soir pour assurer la mise à l'abri des personnes sans domicile, dont près de 70 000 enfants qui, sans ces solutions, se retrouveraient à la rue. Pour renforcer l'efficacité de ces dispositifs et prévenir la dégradation des situations, les effectifs des Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation (SIAO) - en charge du 115 et des maraudes - ont doublé depuis 2017, permettant d'intensifier le repérage, l'évaluation et la prise en charge des personnes sans-abri. Dans ce cadre, le deuxième plan « Logement d'abord » a lancé le recrutement, dès 2024, de 500 équivalents temps plein (ETP) supplémentaires au sein des SIAO, dans les accueils de jour et les équipes mobiles. Avec 710 000 personnes, dont plus de 165 000 enfants, ayant accédé au logement depuis la rue ou l'hébergement depuis le 1er janvier 2018, le Logement d'abord a transformé en profondeur le système de prise en charge des personnes sans domicile, qui sont dorénavant orientées en priorité directement vers le logement. Les enfants et les jeunes sont également concernés par le programme Un chez soi d'abord (UCSD) en ce qu'il permet leur accueil, dès lors qu'un des parents répond aux critères d'éligibilité et par le dispositif « Un chez soi d'abord Jeunes » lancé précisément pour répondre aux besoins des jeunes en situation de précarité, notamment des jeunes sortant d'ASE. Le Gouvernement met tout en oeuvre pour poursuivre l'ensemble des actions engagées au plan national. La circulaire diffusée au cours de l'été 2025, cosignée par quatre ministres, visant à fluidifier l'accès aux structures d'hébergement généraliste et à permettre un meilleur accompagnement des publics hébergés de longue date vers l'emploi et la santé s'inscrit pleinement dans cette dynamique afin d'accompagner l'ensemble des publics les plus vulnérables de manière adaptée. En outre, le Gouvernement a proposé, au PLF 2026, une augmentation de +110 Meuros des crédits du programme 177, traduisant un engagement fort à destination de nos concitoyens les plus fragiles.